

George W. Bush
Une lutte sans merci contre le terrorisme et la récession
Page D8

Gala Métrostar
Julie Snyder dévoile les noms des finalistes
Page D1



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

SHERBROOKE / MERCREDI 30 JANVIER 2002 / 92^e ANNÉE / NO 289

65^e plus taxes, (Florida 1.75\$)

Un achat de 225 millions \$... gratuit!

La nouvelle Ville peut s'offrir Hydro-Sherbrooke, révèle une étude des employés du réseau municipal

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

L'achat d'Hydro-Sherbrooke par la nouvelle Ville est possible sans qu'il en coûte un sou aux contribuables de la banlieue et sans que les citoyens de l'ancienne Ville de Sherbrooke perdent au change. C'est ce que révèle une étude produite par les em-

ployés et le personnel cadre d'Hydro-Sherbrooke.

Les auteurs de l'étude, qui appartiennent autant à l'administration qu'aux équipes d'exploitation et qui sont désignés comme des membres du comité de survie d'Hydro-Sherbrooke, estiment que les citoyens de la nouvelle ville se priveraient d'une belle opportunité s'ils laissaient Hydro-Québec mettre la main sur le réseau municipal d'électricité pour 225 millions \$.

En plus de couvrir la totalité des frais de financement pour un emprunt de ce montant, le réseau générerait des profits de 2 millions \$ par année durant la période de remboursement, bénéfices annuels qui passeraient à 35 millions \$ dans 25 ans pour la nouvelle Ville.

Cette analyse financière est rendue publique au moment où Merrill Lynch s'apprête à présenter son argumentation au comité ad hoc sur l'avenir d'Hy-

dro-Sherbrooke. C'est en effet aujourd'hui que les représentants de cette firme de courtage, dont les services seront payés par une éventuelle commission sur la vente à Hydro-Québec, ont rendez-vous avec le comité.

Toujours selon les calculs effectués par le personnel d'Hydro-Sherbrooke, les administrateurs municipaux ne seraient pas confrontés à un manque à gagner en raison de ce transfert d'actifs, qui pourrait se concrétiser de deux

façons.

La nouvelle Ville pourrait emprunter sur le marché obligataire (à un coût fixe établi à 6,5 % dans l'étude) pour payer l'ancienne Ville d'un coup ou étaler le paiement en rabattant chaque année 18,4 millions \$ sur la dette que les anciens Sherbrookoïses doivent porter. Ce montant correspond au capital et aux intérêts à rembourser durant 25

Voir HYDRO-SHERBROOKE en page A2

Prévention du suicide

Un service téléphonique ininterrompu rétabli dès demain

François Gougeon
SHERBROOKE

La situation se règle en prévention du suicide: les gens en besoin d'aide auront accès dès demain, 31 janvier, à un service téléphonique ininterrompu leur permettant de joindre en tout temps un professionnel dans le domaine.

En procédant à cette annonce, hier, la Régie régionale de l'Estrie a ainsi permis de solutionner un problème dénoncé depuis des mois par le centre de prévention du suicide JEVI, de Sherbrooke et repris par les médias.

Le problème venait du fait qu'à la fin du service offert par cet organisme et du relais assumé par Urgence-détresse, les gens aux prises avec des idées suicidaires ou leurs proches se retrouvaient en liaison avec Info-santé. Cela survenait de minuit et demi à la reprise des activités par JEVI, le lendemain matin.

Comme l'a rappelé Louise Lévesque, directrice générale du centre de prévention du suicide, cela faisait en sorte que des gens en crise se retrouvaient en attente car la priorité à Info-santé demeure la santé physique.

«Cela allait à l'encontre de notre stratégie pour une ligne en continue en matière de détresse psychologique et de support à la prévention du suicide. Mais maintenant, c'est réglé. On a le service 24/7 (24 heures par jour, sept jours par semaine) avec les professionnels en conséquence et immédiatement disponibles», a livré avec joie Mme Lévesque.

Du côté de la Régie régionale, on se réjouissait également de cette décision rendue possible grâce à l'intervention de la ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, Agnès Maltais.

«Pour le moment, c'est une solution temporaire qui pourrait devenir permanente. On va continuer nos discussions avec les différents intervenants... Mais oui, la situation qui était difficile et dont nous faisait part JEVI (en matière de continuité de la ligne téléphonique la nuit et de la disponibilité des professionnels) est réglée à la satisfaction de tous», a commenté le directeur générale de la Régie régionale, Robert Courchesne.

Rappelons enfin les numéros de téléphone à rejoindre pour toute situation de crise suicidaire: 564-1354 ou, de l'extérieur et partout au Québec sans frais, le 1-866-APPELLE (277-3553).

LA COLÈRE DE LA MINISTRE
- La chronique de Mario Goupil en A3

CHEVRETTE ET BRASSARD QUITTENT LE NAVIRE



Presse Canadienne

Les ministres Guy Chevrette et Jacques Brassard, tous deux élus sans interruption depuis le 15 novembre 1976, ont annoncé leur démission hier, vexés par le rôle peu valorisant que leur réservait le premier ministre Bernard Landry dans la composition du nouveau cabinet qu'il doit annoncer ce matin. M. Chevrette a fustigé au passage les déclarations des «fantômes anonymes qui demandaient un grand ménage» au cours des dernières semaines.

DERNIÈRE HEURE

Le ministre David Cliche s'en va à son tour

Le ministre David Cliche remet sa démission plutôt que de retourner sur les banquettes arrières.
À LIRE EN D7.

Règlement de comptes au PQ

Denis Lessard
LA PRESSE
QUÉBEC

Furieux d'apprendre que Bernard Landry ne leur réservait que des rôles secondaires, des «prix de consolation» dans son gouvernement, deux vétérans péquistes claquent la porte. Les démissions de Guy Chevrette et de Jacques Brassard plongent le gouvernement Landry dans un profond embarras.

En conférence de presse, les deux gros canons du gouvernement ont, avec calme, réglé des comptes avec Bernard Landry qu'ils avaient rencontré dans les heures précédentes.

Comme pour compenser le départ de ces vieux compagnons de route, Bernard Landry a, à la dernière minute, décidé de rappeler au gouvernement un autre élu de 1976, François Gendron, nommé in extremis délégué aux Mines, a appris *La Presse*.

Juste avant Noël, Bernard Landry avait signifié aux deux ministres sortant qu'ils perdraient des plumes, mais il ne croyait pas qu'ils iraient jusqu'à

claquer la porte, faisant monter la pression pour des élections générales, a-t-on appris. Pour les deux hommes, le verdict est clair: c'est à cause de leur âge que M. Landry leur a proposé de jouer les seconds violons. «C'est très dangereux pour un parti de tomber dans l'âgeisme, je le dis très honnêtement, cela fera réfléchir car tu peux avoir 60 ans et être bourré d'idées et d'énergie», a lancé M. Chevrette.

Le ministre des Transports venait de faire un aller-retour en avion jusqu'à Tokyo. Rentré tard lundi, il avait passé une partie de la nuit avec une vingtaine de conseillers et des commentateurs qui lui demandaient tous de ne pas démissionner. Dans Joliette, son départ ouvre toute grande la porte au député bloquiste Pierre Paquette qui visait la succession de M. Chevrette aux prochaines élections générales.

De son côté, Jacques Brassard n'a pas mâché ses mots. «Je ne suis pas d'accord avec le fait que la longévité en politique soit un handicap», a-t-il lancé. En pleine forme au début de la soixantaine, il s'en va «déçu et avec tristesse». «Si j'étais en Chine, je commencerais à peine ma carrière politique», a-t-il dit.

Les deux ministres n'ont surtout pas digéré les rumeurs voulant qu'ils soient mis sur la touche, des rumeurs que jamais le premier ministre n'avait cru bon de démentir et qui couraient depuis plusieurs semaines. M. Brassard souligne qu'il était loin d'avoir décidé qu'il ne serait pas de la prochaine campagne électorale.

«Durer en politique, explique-t-il, signifie que pendant 25 ans, contre vents et marées, j'ai réussi à mériter la confiance de mes concitoyens, ce n'est pas un handicap, mais un atout. Mais ce n'est pas la façon de voir du premier ministre, je n'y peux rien, je dois accepter sa vision.» Comme Guy Chevrette, il souhaite «bonne chance» à M. Landry.

Clin d'oeil ironique à Bernard Landry, il a rappelé qu'il faisait partie des 23 députés péquistes qui avaient survécu à la déroute de 1985 «parce qu'ils étaient profondément enracinés dans leur milieu». M. Landry, lui, avait mordu la poussière dans Fabre, comté d'adoption pour l'ancien Joliettain.

Les deux vétérans de 1976 - dont on a l'automne dernier souligné le 25^e

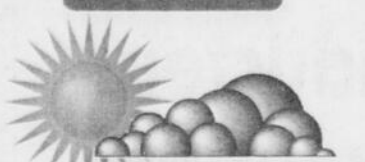
Voir RÈGLEMENT DE COMPTES en page A2

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



VARIABLE Maximum -6 Minimum -20
Lever soleil: 7h09 Coucher: 16h50

Index

Agroalimentaire... C6	Horoscope.....D3
Ann. classées... D2	Loteries.....A7
Arts.....D1	Messier.....C5
Chez nous.....B1	Météo.....D3
Décès.....D6	Mots croisés.....D2
Économie.....B3	Opinions.....A8
Éphémérides.....D3	Sports.....C1



SENTEZ-VOUS L'ATTRACTION? IMAGINEZ LA TRACTION!

LEGACY L 2002

Traction intégrale
Moteur 2,5 litres, 165 ch

- Climatiseur
- Groupe électrique
- Lecteur DC
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Siège du conducteur à réglage électrique
- Freins à disques aux 4 roues ABS
- Galerie de toit
- Et plus encore!

À partir de **339\$** /mois*

CONCOURS Voiture DE RÈVE

SUBARU OUTBACK pour une fin de semaine

NOM _____ PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 OCCUPATION _____
 NOMBRE D'ENFANT(S) À CHARGE # TÉL. : RÉSIDENCE _____
 VOITURE ACTUELLE (marque, modèle, année) # TÉL. : TRAVAIL _____


Vous devez répondre à une question mathématique pour rendre votre coupon éligible 500 x 4 + 2 =

*Coupon dûment rempli obligatoire
 Règlement du concours chez votre concessionnaire

Déposez vos coupons chez
Estrie Auto Centre
 Votre concessionnaire d'excellence
 4367, boul. Bourque, Rock Forest
 (819) 564-1600 www.estrie.subaruoutback.ca

2002
Sherbrooke
La Tribune
écrit
l'histoire
au quotidien

À LIRE DEMAIN



Un bol d'air en skis ou en raquettes

DANS LE CAHIER STYLES

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
Raymond Jardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Michel Morin

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR
René Béliveau
ADJOINT
Stéphane Garant

PRODUCTION
DIRECTEUR
André Roberge
ADJOINTS
Steeve Rancourt
Michel Doyon

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

DIRECTEUR
François Fouquet

ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone)
Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466
Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Cusseau
ADJOINT
Serge Nadeau

PROJECTION PRÉPARÉE PAR LE COMITÉ DE SURVIE D'HYDRO-SHERBROOKE

(millions \$)	2000 réel	2001 Prév.	2002 Budget	2003 project.	2004 project.	2005 project.	2006 project.	2007 project.	2008 project.	2009 project.	2010 project.	2020 project.	2021 project.	2022 project.	2023 project.	2024 project.	2027 project.
VENTES	104.7	105.3	106.9	107.5	108.0	110.2	112.4	114.6	116.9	119.2	121.6	148.3	151.2	154.3	157.3	160.5	170.3
MARGE BRUTE (1) - (2)	35.2	37.13	38.0	38.2	38.3	39.1	39.9	40.7	41.5	42.3	43.2	52.6	53.7	54.8	55.9	57.0	60.5
BÉNÉFICE (avant dette & immo comptant)	24.5	25.85	26.5	26.4	26.4	26.9	27.4	27.9	28.5	29.0	29.6	35.8	36.5	37.2	37.9	38.6	41.1
FRAIS DE FINANCEMENT	10.6	11.40	11.7	18.4	18.4	18.4	18.4	18.4	18.4	18.4	18.4	18.4	18.4	18.4	0.0	0.0	0.0
CONTRIBUTION ACTIVITÉS MUNICIPALES	13.5	14.21	14.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	6.0	12.4	31.6	32.3	34.8
DETTE OBLIGATAIRE TOTALE	84.8	81.3	225.0	225.0	221.2	217.1	212.8	208.2	201.5	196.3	190.7	73.4	62.3	50.4	0.0	0.0	0.0
Remboursement				3.82	4.07	4.33	4.62	4.92	5.23	5.58	5.94	11.15	11.87	12.64			
Capital Intérêt				14.63	14.38	14.11	13.83	13.53	13.21	12.87	12.51	7.30	6.58	5.80			

* Projection basée sur une augmentation annuelle des ventes d'énergie de 0.5% sur une augmentation des tarifs de 1.5% à compter de 2005 et une augmentation des frais d'exploitation (salaires et inflation) de 2% par année.

UN ACHAT DE 225 MILLIONS \$... GRATUIT!

Suite de la page A1

ans sur un prêt de 225 millions \$ que les recettes de la vente d'électricité permettrait de couvrir annuellement.

«Ça semble très complexe, mais c'est pourtant ce qui va se passer au cours de l'année 2002. Les profits d'Hydro-Sherbrooke ne seront pas utilisés pour acheter du sel, déneiger les rues, défrayer les coûts de la collecte des ordures ménagères ou rendre d'autres services aux citoyens. Ils seront appliqués directement sur la dette des anciens Sherbrookoïses, conformément au décret», relève le président du syndicat des employés d'Hydro-Sherbrooke, Marc-André Côté.

Selon M. Côté, il serait logique que

l'ancienne Ville de Sherbrooke agisse comme bailleur de fonds.

«Les intérêts, qui autrement seraient payés à des prêteurs privés, seraient une compensation concrète pour les anciens Sherbrookoïses. On parlerait alors d'une vraie transaction commerciale, à l'avantage des deux parties».

Long terme

Le président du syndicat des employés d'Hydro-Sherbrooke soutient que les répercussions positives à long terme militent également en faveur d'une transaction entre la nouvelle et l'ancienne Ville.

«Si durant la période de remboursement la contribution aux activités municipales se limite à 2 millions \$ par année, elle grimpe à 12,4 millions \$ après 20 ans et à près de 35 millions \$ après 25 ans. C'est ce montant dont se priveraient les Sherbrookoïses de la ville unifiée si le réseau était vendu à Hydro-Québec», fait-il valoir.

Les représentants des syndicats et l'association du personnel cadre ont présenté l'étude au maire Perrault, lundi après-midi. M. Perrault se serait engagé à la porter à l'attention des membres du conseil municipal.

«Le maire Perrault était venu nous

dire avant les fêtes que la nouvelle Ville n'avait pas les moyens d'acheter Hydro-Sherbrooke. Nous lui fournissons des tableaux qui indiquent le contraire. Nous déposons des arguments sur la table en espérant que Merrill Lynch et les dirigeants municipaux feront de même pour que les prétentions de chacun puissent être comparées et débattues», dit M. Côté.

Les projections sur 25 ans préparées par les employés d'Hydro-Sherbrooke sont basées sur une croissance annuelle des ventes de 0,5% ainsi qu'une augmentation de 1,5% des tarifs à compter de 2005. Elles tiennent également compte d'une hausse de 2% des frais

d'exploitation, qui découlerait de l'inflation et des hausses de salaires.

Des dépenses d'immobilisations payées comptant de l'ordre de 6 millions \$ ont été inscrites pour chacune des années alors que la Ville empruntera la totalité des 7 millions \$ qui seront investis pour le renouvellement d'équipements et la modernisation du réseau en 2002, note le président du syndicat.

«L'étude repose sur des chiffres conservateurs. Nous savions qu'elle serait examinée par des experts et nous voulions qu'elle soit rigoureuse», affirme Marc-André Côté.

Une nouvelle taxe qui fait mal

Les propriétaires de logements multiples se disent pénalisés

Denis Dufresne
SHERBROOKE

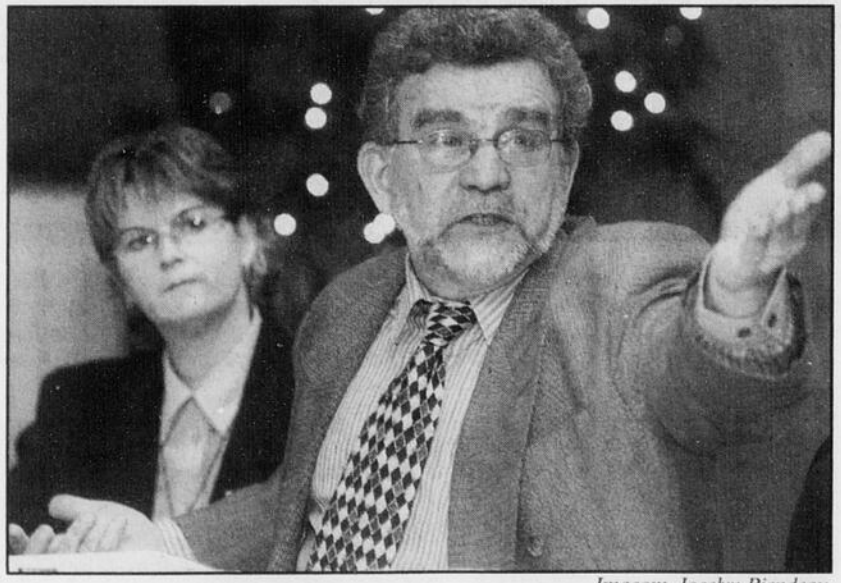
La majorité des propriétaires d'immeubles à logements de Sherbrooke vont subir une hausse de leur compte de taxes municipales, en 2002, en raison du nouveau mode d'imposition pour l'entretien du réseau routier, une augmentation dont les locataires risquent de faire les frais.

Telle est du moins la position qui se dégage de l'assemblée d'information tenue hier soir par le Regroupement des propriétaires d'habitations locatives (RPHL), à laquelle ont participé près de 75 membres.

«Cette nouvelle taxe pénalise beaucoup les propriétaires de logements multiples. La Ville dit que deux propriétaires sur trois ne subiront pas de hausse, c'est plutôt le contraire: les deux-tiers des propriétaires en auront!», a affirmé Lauréat Richard, un important propriétaire de Sherbrooke, dès le début de la rencontre.

Et à son avis, ce nouveau mode de taxation, 70 \$ par porte pour les immeubles de quatre logements et moins et 60 \$ par porte pour ceux de cinq logements et plus, se traduira par une hausse du compte de taxes pouvant atteindre 7,2 pour cent.

«La nouvelle taxe va nous coûter 60 \$, moins la diminution du milin de 12,5 cents (du 100 \$ d'évaluation).



Selon les membres du Regroupement des propriétaires d'habitations locatives de Sherbrooke, la taxe pour l'entretien du réseau routier se traduira par une augmentation du compte de taxes pour la majorité d'entre eux. Sur la photo, Diane Hébert, conseillère pour les services aux membres, et Daniel Lavoie, directeur général du RPHL.

Avec une évaluation de 25 000 \$ du logement, c'est une diminution de 32 \$ par logement, par contre on nous en charge 60 \$ de plus (pour l'entretien du réseau routier), de sorte que ça nous coûte 27 \$ de plus par logement, soit 7,2 pour cent. Si c'est 20 000 \$ du logement, c'est plus élevé!», a expliqué l'homme d'affaires.

Un autre propriétaire, qui possède un immeuble de 16 logements dans le quartier ouest, calcule qu'il se

retrouvera avec une hausse de son compte de taxes de 506 \$, ou 5,3 pour cent.

Un message aux élus

«Pourquoi les plus gros propriétaires vont payer davantage que les petits?» a-t-il demandé, soulignant que bon nombre de propriétaires ont en outre dû absorber en 2001 des augmentations importantes du coût du mazout et du gaz naturel.

La Ville de Sherbrooke avait soutenu la semaine dernière que cette contribution serait compensée par la baisse du taux de la taxe foncière et que, globalement, l'assiette fiscale demeurerait la même.

Ces explications n'ont visiblement pas convaincu les membres du RPHL, qui entendent le faire savoir à leurs élus municipaux respectifs.

De nombreux propriétaires présents ont aussi dénoncé le fait que la nouvelle Ville de Sherbrooke base cette taxe sur l'unité de logement et croient que seul le secteur unifamilial profitera de la baisse du taux de la taxe foncière.

Un peu plus des deux-tiers (65 pour cent) des propriétaires membres du RPHL possèdent un immeuble de 10 logements et moins.

De son côté, le directeur général du Regroupement, Daniel Lavoie, a souligné que cette taxe, dévoilée juste avant Noël, complique la tâche des propriétaires, alors que l'organisme avait recommandé des hausses de loyers de 1,5 à 2,5 pour cent à ses membres (selon le type de chauffage, les améliorations, etc.).

«Ce qu'on demande publiquement, c'est que la nouvelle Ville de Sherbrooke mette en place une table de concertation pour discuter du dossier de l'habitation, pour ne pas être surpris par de nouvelles taxes, et pour qu'on adopte une politique globale sur l'habitation», a indiqué M. Lavoie.

Règlement de comptes au PQ

Suite de la page A1

anniversaire de vie politique - quittent non seulement leur poste au cabinet, mais aussi leur comté respectif. Ce faisant, ils forcent M. Landry à tenir deux autres élections complémentaires (trois sont déjà prévues), une pression supplémentaire pour déclencher des élections générales. M. Landry, premier ministre non élu, croyait pouvoir sans problème repousser les élections générales jusqu'en 2003, mais sa marge de manœuvre vient d'être réduite.

Hier, les deux vétérans ont soutenu que leur geste ne plongeait pas M. Landry dans l'embarras. «Je n'ai pas la prétention qu'on déstabilise le gouvernement, au contraire cela lui donne plus de latitude encore pour en nommer des nouveaux, pour rajeunir davantage», a lancé M. Chevreton.

Pour renouveler l'équipe ministérielle M. Landry avait offert des fonctions mineures aux deux vétérans. M. Chevreton quittait les transports et ses nombreuses responsabilités avec comme seul portefeuille les affaires autochtones et l'organisation électorale, conjointement avec Gilles Baril.

Quant à Jacques Brassard, il conservait essentiellement son rôle de leader parlementaire en Chambre et un poste quasi honorifique de ministre responsable de la réforme électorale. «Leader parlementaire, ce n'est même pas une demi-tâche; réforme électorale, c'est de la frime, il n'y a pas de réforme à l'horizon», a lancé M. Brassard qui serait resté si on lui avait démontré qu'il était «utile» au gouvernement.

«C'est pour faire place aux jeunes, pour permettre un rajeunissement... J'ai décodé que mon départ ne serait pas perçu comme une catastrophe», a conclu M. Brassard.

Le mystère s'épaissit autour de la mort de Louise Chaput

Denis Dufresne
SHERBROOKE

La section des crimes majeurs de la police de l'État du New Hampshire poursuit sur une base quotidienne son enquête sur le meurtre de la psychologue sherbrookoïse Louise Chaput, en novembre dernier au mont Washington, mais ne dispose de pratiquement aucun nouvel indice dans cette affaire.

«L'enquête se poursuit, mais c'est un

cas difficile. La police enquête sur tous les indices dont elle dispose, mais il faut reconnaître qu'il n'y a rien de nouveau», explique l'assistant procureur dans ce dossier, Jeff Strelzin, au sujet de ce meurtre survenu alors que Mme Chaput était partie seule pour quelques jours de randonnée en montagne.

Objets disparus

La victime avait été découverte près d'un sentier, quelques jours après avoir

été porté disparue. Plusieurs de ses effets personnels n'ont jamais été retrouvés.

«Son sac à dos, les clés de sa voiture et quelques autres objets personnels n'ont toujours pas été retrouvés et personne ne nous a encore contacté à ce sujet», dit M. Strelzin.

Et pour l'instant, ajoute-t-il, il est impossible de savoir si ce meurtre a pu être perpétré par un déséquilibré, ou par une personne qui connaissait de près ou de loin la victime.

«C'est difficile de dire ce qui a pu se passer», mentionne l'assistant procureur.

Le conducteur s'est volatilisé

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Aux dernières nouvelles, les autorités du Service de police de la Ville de Sherbrooke n'avaient toujours pas eu de nouvelles de l'automobiliste qui a décidé d'abandonner sa voiture en bordure de la route 220, à Saint-Élie-d'Orford, après avoir donné contre une borne-fontaine et fauché un panneau de signalisation de zone d'écoliers.

Cela s'est passé vers 4 h 28, en

face de l'école Alfred-DesRochers.

Pour une raison que l'on ignore, fatigue, mauvaise manœuvre ou autre problème, la voiture de marque Ford, modèle 1988, a quitté la route dans une courbe.

L'automobiliste a décidé de se volatiliser dans la nuit, préférant abandonner sa voiture plutôt que de faire face à une situation qui ne l'intéressait pas.

La voiture n'a pas été rapportée volée et l'adresse d'immatriculation semblait périmée ou inexacte.



Mario Goupil

La colère de la ministre

Ma chronique du jour s'est retrouvée sur le bureau de la ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux du Québec, Agnès Maltais, tôt hier matin. Cette dernière a fait une sainte colère lorsqu'elle en a pris connaissance. Quelques heures plus tard, le situation honteuse qui prévalait dans la région de l'Estrie en prévention du suicide était réglée!

Dans les faits, cela signifie qu'à compter de demain, les personnes aux idées suicidaires n'échoueront plus jamais sur un répondeur téléphonique lorsqu'elles chercheront à obtenir de l'aide. Comme dans le reste du Québec, ces personnes pourront compter 24 heures sur 24, sept jours sur sept, sur des services spécialisés en prévention du suicide.

Un dossier qui traînait depuis des semaines, et même des mois, à la Régie régionale de la santé, s'est donc réglé en l'espace de quelques heures. Dieu merci! Des vies seront ainsi sauvées, cela ne fait aucun doute. Je vous rappelle qu'il y a eu 65 suicides en Estrie l'an dernier.

Ce sont mes collègues d'Estrie-Express, présentée à l'antenne de la radio de Radio-Canada, qui ont fait état de la colère de la ministre Maltais à leur émission d'hier. Ils tenaient l'information de son attaché de presse... qui en fut témoin!

Il semblerait que la ministre croyait la situation réglée en Estrie, alors qu'elle était loin de l'être dans les faits. C'est alors qu'elle a mis le poing sur la table et qu'elle s'est assurée que son message serait bien compris à la Régie régionale de la santé de l'Estrie.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que des fonctionnaires ont eu à mettre leurs culottes plus vite qu'à l'accoutumée à Sherbrooke, hier...

«Le 4e pouvoir, celui des médias, a fait bouger les choses», faisait remarquer en ondes mon collègue Roger Laroche, animateur de l'émission Estrie-Express.

Ironie du sort, à leur arrivée au travail hier matin, mes collègues de Radio-Canada ont justement trouvé parmi les messages laissés sur leur répondeur pendant la nuit, un cri de détresse d'un homme qui voulait en finir avec la vie. Il était alors 01h15.

L'animateur et ses collaborateurs ont d'ailleurs fait entendre, pendant leur émission, le message de désespoir laissé par l'auditeur qui ne s'est pas identifié. Il s'agit d'un message laconique d'une durée de 48 secondes. D'une voix brisée, celui-ci explique avoir envie de se suicider. «C'aurait été une bonne chose qu'on donne mes organes à une personne qui a plus envie de vivre que moi...», a-t-il notamment cherché à expliquer, un peu confus.

Roger Laroche m'a dit avoir été ébranlé en écoutant ce message. D'autant plus que nul ne sait de ce qu'il est advenu de cet auditeur aux idées suicidaires. Puis, en lisant ma chronique, il a réalisé que l'homme n'avait vraiment aucune ressource vers laquelle il pouvait se tourner dans l'espoir d'obtenir une aide spécialisée. Après 17h, on tombe sur un répondeur quand on appelle chez Jévi ou au 1-888-APPELLE. Heureusement à compter de demain, cela va changer. Espérons seulement qu'il ne soit pas trop tard. Ni pour l'auditeur en question, ni pour personne d'autre.

J'ai eu droit à quelques réactions émouvantes à ma chronique d'hier. Notamment celle d'une mère qui me raconte, dans un courriel, sa course à travers la ville dans l'espoir d'obtenir de l'aide pour son fils de 20 ans qui voulait se suicider.

Heureusement que fiston a poussé un cri d'horreur dans la nuit. Il voulait mourir, mais ses parents l'ont entendu hurler sa souffrance. Échange avec l'intervenant d'Info-Santé qu'on a réveillé dans la nuit, attente à l'urgence de l'hôpital, transfert au CLSC, puis à l'autre CLSC. Des heures et des heures d'angoisse avant que l'on puisse aider son fils.

Il a fallu que maman hurle son désespoir en plein CLSC: «Mon fils veut mourir, je veux de l'aide et personne ne s'occupe de nous!». C'est alors seulement qu'on l'a vraiment entendue.

La maman me raconte dans son touchant récit le désespoir qu'elle a vécu. Toutes les difficultés qu'elle a rencontrées. C'est à vous faire dresser les cheveux sur la tête.

Les nuits d'enfer se sont succédées pendant les fêtes. Seuls papa et maman étaient là pour fiston. Le soutien n'est arrivé que beaucoup plus tard. Aujourd'hui, fiston va mieux, mais papa et maman savent que la partie n'est pas gagnée. Loin de là.

Aux jeunes qui vivent une détresse similaire à son garçon, cette maman les supplie de faire l'effort suprême de pousser un cri dans la nuit, avant de commettre l'irréparable.

«S'il vous plaît, faites que quelqu'un au bout du fil puisse aider», supplie-t-elle en conclusion de sa lettre.

À compter de demain, ce sera possible. Mais il reste encore tellement à faire...

mgoupil@latribune.qc.ca

Sherbrooke glisse au 3e rang

Drummondville se classe au 5e rang du classement KPMG pour le G7

Gilles Fiset
gfisette@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Sherbrooke n'est plus le meilleur endroit du G7 pour y investir.

Toutefois, la ville continue de faire bonne figure. Si bien que le directeur de la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS), Pierre Dagenais, ne désespère pas de dénicher plusieurs aspects de l'étude où Sherbrooke détient encore la première position.

Hier, l'étude annuelle désormais tant attendue de la firme KPMG a en effet été publiée. Cette étude cherche à déterminer la meilleure ville pour les investisseurs, selon de nombreux critères. En fait, KPMG a analysé 115 villes de neuf pays différents, soit le Canada, les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et les Pays-Bas. Et pour chaque ville, douze secteurs d'activités sont analysés.

L'étude 2002 révèle que Sherbrooke a été repoussée par des villes qui étaient en lice pour la première fois. Ainsi, sa première place a été ravie par la ville de Saguenay (l'ancien Chicoutimi-Jonquière-La Baie).

L'échelle de notation à les États-Unis pour valeur médiane, à 100. Plus une ville obtient une basse note par rapport à 100, plus elle est alléchante pour un investisseur. Ainsi,



Sherbrooke continue de faire bonne figure au sein des villes du G7 où il est avantageux d'investir, selon la nouvelle étude de la firme KPMG. En chiffres absolus, elle a même amélioré sa performance depuis 1999, fait valoir Pierre Dagenais, directeur de la SDERS.

Saguenay décroche un enviable 79,2.

La ville de St-Hyacinthe se glisse au deuxième rang avec une note de 80,7. Et Sherbrooke vient par la suite avec la note de 81.

Le quatrième rang est détenu par Medicine Hat, en Alberta, et Drummondville vient par la suite, au 5e rang, avec 81,4.

Ce classement est celui d'un groupe de 26 villes. Pour un autre groupe de 89

villes plus peuplées dont ne fait pas partie Sherbrooke, KPMG dresse des rangs par grandes régions géographiques. C'est ainsi que la ville de Québec occupe le premier rang pour l'Amérique du Nord, avec une note de 83,5. Montréal arrive au deuxième rang avec 85,3. Toutes les deux ont donc une note moins avantageuse que celle de Sherbrooke.

Pour Pierre Dagenais, les premiers résultats de l'étude démontre que

«Sherbrooke a amélioré sa position avec une moyenne globale de 81 alors qu'elle était de 89,2 en 1999. Dans les faits, l'indice de 81 indique qu'à Sherbrooke les coûts des entreprises sont de 19 pour cent moins onéreux par rapport à la moyenne fixée à 100».

«Cette nouvelle étude, a-t-il lancé, confirme à nouveau que Sherbrooke se maintient parmi le peloton de tête des villes québécoises où il est le plus avantageux d'opérer une entreprise».



Aux organisateurs des Jeux olympiques de Salt Lake City, Bombardier fournira 20 véhicules de damage, 125 motoneiges et 100 quads (VTT). Ces véhicules serviront notamment à la sécurité, au transport des officiels et à l'entretien.

Les produits Bombardier en vedette à Salt Lake City

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Des centaines de véhicules de la compagnie Bombardier de Valcourt et Granby seront mis en évidence lors des prochains Jeux olympiques de Salt Lake City.

Le manufacturier estrien a coiffé ses principaux concurrents que sont Polaris et Arctic Cat, deux entreprises américaines, en devenant le fournisseur officiel de véhicules lors de cet événement mondial.

Il s'agit de la quatrième fois que Bombardier se voit ainsi désignée pour les jeux hivernaux, commente Marc Lacroix, porte-parole du manufacturier.

«Nous avons été choisis à cause de notre bonne réputation. Bombardier a été fournisseur officiel lors de trois autres Jeux olympiques. Nous nous sommes montrés agressifs et nous avons été choisis.»

«Tout le monde a eu sa chance. C'est certain que ça va nous donner de la visibilité. Salt Lake City, c'est vrai que ce n'est pas loin du Minnesota, où sont situés nos concurrents», mentionne habilement M. Lacroix.

En tout, Bombardier fournira 20 véhicules de damage, 125 motoneiges et 100 quads (VTT). Ces véhicules serviront notamment à la sécurité, au transport des officiels et à l'entretien.

Les véhicules à chenilles seront utilisés dans les pentes de ski alpin et dans les sentiers de ski de fond.

Bombardier en a profité pour lancer une promotion aux couleurs des Olympiques, ajoute Marc Lacroix. Des concessionnaires et des clients Ski-Doo se retrouveront à Salt Lake City pour assister aux Jeux.

On a aussi prévu une équipe technique pour voir aux réparations et à l'entretien des véhicules. Des gens sont déjà sur place, affirme-t-il, et y seront pour huit semaines.

La direction de l'équipe revient à Dennis Sawyer, de Saint-Élie-d'Orford, mentionne Marc Lacroix.

On avait pu voir en action des véhicules Bombardier aux Jeux, entre autres, de Calgary (1988) et de Sarajevo (1984). On se rappelle que la flamme olympique avait voyagé à bord d'une motoneige construite à Valcourt pour se rendre à Calgary.

Minuit et dix pour le stade

David Bombardier
SHERBROOKE

Le projet de renaissance d'une équipe de football à l'Université de Sherbrooke a franchi une nouvelle étape, lundi soir, alors que le conseil d'administration de l'établissement en a été saisi. Le recteur Bruno-Marie Béchard avait officiellement appuyé le projet l'autome dernier, mais ne l'avait pas encore présenté à son conseil d'administration.

Selon M. Béchard, les membres du c.a. ont fait la «démonstration évidente qu'ils sont intéressés au projet». Les promoteurs, dont le président du groupe Amecci, Michel Lequin, et l'avocat Marc Vaillancourt, devront maintenant «présenter le projet final dans les meilleurs délais» et s'assurer d'un «montage financier solide» pour que l'équipe du Vert et Or voit le jour en 2003. «Le projet commence à prendre réellement forme», se réjouit le recteur.

«Il est rendu minuit et dix»

En ce qui concerne le financement du stade d'athlétisme, on attend toujours une confirmation du gouvernement fédéral, qui devait allonger quelque 6,2 millions \$. «Il est rendu minuit et dix», illustre M. Béchard, qui craint pour la réalisation du projet si le financement n'est pas accordé très bientôt.

Le secrétaire d'État aux infrastructures municipales et député de Johnson, Claude Boucher, a pour sa part assuré que Québec fournirait au moins cinq millions \$ pour contribuer au projet.

Cardin croit Cauchon bien disposé

Laurent Gélé
lgele@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Réagissant à l'inquiétude exprimée par le recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchard, et le maire Jean Perrault, le député fédéral Serge Cardin se fait rassurant en ce qui a trait à l'implication financière d'Ottawa dans la construction du stade devant servir aux Championnats mondiaux jeunesse d'athlétisme en 2003.

Après avoir participé, hier, à une rencontre à laquelle assistaient, entre autres, le ministre responsable du Québec, Martin Cauchon, Claude Drouin, secrétaire d'État au développement économique du Canada et responsable des infrastructures, et le député de Mégantic-Compton, David Price, Serge Cardin affirme demeurer «très positif».

«Je peux vous dire que Martin Cauchon fait montre de la volonté nécessaire à la réalisation de ce projet. La teneur de ses propos m'a prouvé que le désir de concrétiser le stade est là. Je demeure confiant», affirme Serge Cardin.

Disant que Martin Cauchon «est bien conscient que le temps presse», le député Cardin invite les décideurs locaux et la population à poursuivre le travail de mobilisation nécessaire selon lui à la concrétisation d'un tel projet.

L'UdeS désigne son émissaire auprès de la communauté

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le registraire de l'Université de Sherbrooke, Jean-Pierre Bertrand, a été nommé vice-recteur adjoint à l'action stratégique par le conseil d'administration de l'établissement. M. Bertrand, déjà en poste, aura pour mandat d'assurer un lien constant entre la communauté régionale et l'Université.

«Pour la première fois, une personne de très haut niveau s'assurera que l'Université est branchée sur son milieu», souligne le recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchard.

En nommant M. Bertrand à ce poste permanent, le recteur a ainsi réalisé un premier engagement pris en novembre dernier devant les gens d'affaires de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise.

Le nouveau vice-recteur adjoint à l'action stratégique a été choisi parce qu'il est «très réseauté et crédible, au-

tant auprès de la communauté universitaire que dans le milieu, soutient M. Béchard. C'est quelqu'un d'impliqué artistiquement et c'est un type enraciné dans Sherbrooke.»

Le principal intéressé se dit «très heureux» de cette nomination, qui survient après 24 ans de services auprès de la communauté universitaire. «La partie la plus visible de mon travail sera de développer des synergies avec la Ville et les décideurs de la région», explique M. Bertrand.

«Une grande sagesse»

Le recteur est par ailleurs d'avis que le conseil municipal a fait preuve d'une «grande sagesse» en établissant sa liste de priorités lors du lac-à-l'épaule, en fin de semaine dernière. «Parmi les sept priorités, trois sont en lien direct avec l'Université», soutient-il.

Ces priorités sont respectivement le schéma d'aménagement - «l'Université est un moteur du développement industriel», selon M. Béchard -, le développement du parc biomédical et la Cité des rivières.

Cité des rivières

Ce qui n'empêche pas le jeune recteur de donner suite à un autre engagement pris devant les gens d'affaires, qui aurait pour effet d'établir un partenariat avec le projet de Cité des rivières. M. Béchard avait soulevé en novembre dernier la possibilité de créer un nouvel institut universitaire en environnement et en développement durable.

En décembre, le vice-recteur à la recherche, Edwin Bourget, a rencontré à ce sujet une vingtaine d'intervenants du domaine environnemental et en particulier de l'eau. «L'intérêt est tel que les gens du milieu commencent à prendre le leadership du projet!» se réjouit M. Béchard.



Plus de 45 000 Canadiens et Canadiennes meurent chaque année du tabagisme.

Voilà plus de 45 000 raisons de faire la vie dure au tabac.

45 000 personnes. C'est cinq fois plus que le nombre de morts par accidents de la route, meurtres, suicides ou alcoolisme réunis.

Toutefois, ce qui est encore plus tragique, c'est que toutes les morts et maladies liées au tabagisme *auraient pu être prévenues*, car le tabagisme constitue la première cause de décès évitable au Canada.

Plus de 45 000 morts par année, c'est épouvantable. Ça doit cesser.

C'est pourquoi le gouvernement du Canada lance une grande offensive contre le tabagisme. Au cours des cinq prochaines années, nous investirons 530 millions de dollars pour lutter contre la première cause de décès évitable au Canada.

Le plan d'attaque de Santé Canada comporte trois volets :

- Prévenir le tabagisme chez les jeunes;
- Aider davantage de gens à cesser de fumer;
- Sensibiliser la population aux effets néfastes de la fumée des autres.

Nous offrons bien plus que de l'information : nous offrons des réponses concrètes, pour des résultats concrets et, que vous fumiez ou non, vous faites partie de la solution.

Pour de plus amples renseignements :
1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATS/ATM: 1 800 465-7735
www.vivezsansfume.ca

On peut vivre sans tabac



Santé
Canada

Health
Canada

Canada

Pieds pesants beau temps, mauvais temps

Les conducteurs de véhicules lourds conduisent au-delà de la vitesse permise



cent de véhicules lourds.

«C'est une route extrêmement achalandée par les camions portant de lourdes charges et où, à l'hiver, la prudence devrait être davantage de mise», a rajouté M. L'Heureux. Le secteur à la hauteur de Lingwick a la caractéristique d'apporter le double de neige par rapport à ce qu'on enregistre à Sherbrooke. Cela se comprend car on se situe à une hauteur de 450 à 500 mètres. C'est presque l'altitude du mont Giroux, dans le secteur d'Orford, où les conditions sont également particulières en hiver.»

se, le conducteur du chasse-neige a traversé la voie inverse et s'est retrouvé dans le décor, sur le côté. Le conducteur fautif a continué sa route sans s'arrêter.

«Notre conducteur a été chanceux: il ne s'est pas blessé et n'a frappé aucun autre véhicule venant en sens inverse. Sinon, ça aurait pu être très grave», a noté M. L'Heureux, précisant que le mastodonte a doublé le chasse-neige par la droite dans une voie lente, alors que celui-ci travaillait à l'enlèvement de la neige de la voie de gauche.

Le porte-parole de Transports-Québec en région a aussi noté que ce genre de situation n'est pas unique car trois ou quatre fois par hiver, des véhicules écorchent ainsi au passage l'aile de côté des déneigeuses.

Chasse-neige dans le décor

D'ailleurs, il n'y a pas longtemps, le vendredi 18 janvier dernier, lors d'une chute de neige, un camion roulant vite a doublé par la droite un chasse-neige du ministère des Transports sur l'autoroute 55, à la hauteur de L'Avenir. Résultat: il y a eu impact (la pelle de côté a été frappée par le camion-remorque) et après avoir perdu la maitri-

Archives, ministère des Transports

À cause d'une manoeuvre d'un camionneur au pied pesant, sur l'autoroute 55, un conducteur de chasse-neige du ministère des Transports s'est retrouvé dans le décor récemment. La vitesse élevée des camionneurs est d'ailleurs constante sur les routes, beau temps mauvais temps.

François Gougeon
SHERBROOKE

Il est bien connu que bon nombre de conducteurs de véhicules lourds ont le pied pesant sur la route. Et leur délinquance n'a de cesse malgré une tempête de neige.

Voilà du moins la conclusion d'une opération radar menée dans le cadre d'une étude de sécurité de Transports-Québec en Estrie sur la route 108, à l'ouest de la limite municipale de Stornoway et de Lingwick, par tempête et beau temps, soit respectivement les 5 et 12 février 2001. Il s'agit dans les deux cas d'un lundi.

L'étude comparative, sur la section de la 108 allant vers Sherbrooke, a montré que les automobilistes ont circulé à une vitesse moyenne de 103,9 et de 108,6 kilomètres/heure pour chacune de ces deux journées. Pour leur part, les camionneurs ont enregistré des vitesses moyennes respectives de 104,4 et de 103,6 kilomètres/heure. Les conducteurs de mastodontes ont roulé légèrement plus vite que les automobilistes et ce, lors d'une tempête de neige. La limite permise sur cette route est de 90 km/h.

«À certains moments de la tempête, malgré une chaussée enneigée, de la neige abondante et une mauvaise visibilité, on a des vitesses allant jusqu'à 110 et même 120 kilomètres/heure... Les camionneurs se sentent peut-être en sécurité dans leur véhicule mais leur vitesse reste très élevée malgré des conditions difficiles et dangereuses», a indiqué le porte-parole de la direction régionale de l'Estrie de Transports-Québec, Denis L'Heureux, en livrant hier les résultats de l'exercice comparatif.

La situation mérite d'autant plus d'être soulignée que par rapport à la moyenne nationale voulant qu'une route est utilisée en moyenne à 15 pour cent par les camionneurs, la route 108 enregistre 32 pour

OUVERTURE officielle

Jeudi 31 janvier

16 h 30 à la fermeture



- Convivialité
- Musiciens
- Amuse-gueules

... et quel personnel!

225, boul. Jacques-Cartier sud
Sherbrooke 821-3311



PREMIER SALONS

Des cheveux sains commencent par des soins appropriés



Ce mois-ci seulement, **ÉCONOMISEZ 50 %** Sur notre vaste gamme De produits professionnel Pour les soins des cheveux

Nous avons Joico, Wella Liquid Hair Amplify, Biolage et beaucoup d'autres.

Achetez n'importe quel produit pour le soin de cheveux et bénéficiez d'une réduction de 50 %. Apportez cette annonce pour profiter de votre économie de 50 %.

Premier Salon est situé au deuxième étage de La Baie Carrefour de l'Estrie : 819 565-4212

J'aime, j'achète!



L'offre promotionnelle s'applique seulement sur les produits pour soins des cheveux à prix réguliers. L'offre prend fin le 31 janvier 2002.

DU 9 JANVIER AU 9 FÉVRIER

rabais de

15

à 70%

15% sur tissus en commande

Jusqu'à 40% sur papier peint

50% sur stores

LEVOLOR

SUR TOUT L'INVENTAIRE EN MAGASIN

LEVOLOR

Grand Luxe A Petits Prix

DÉCOR PLUS

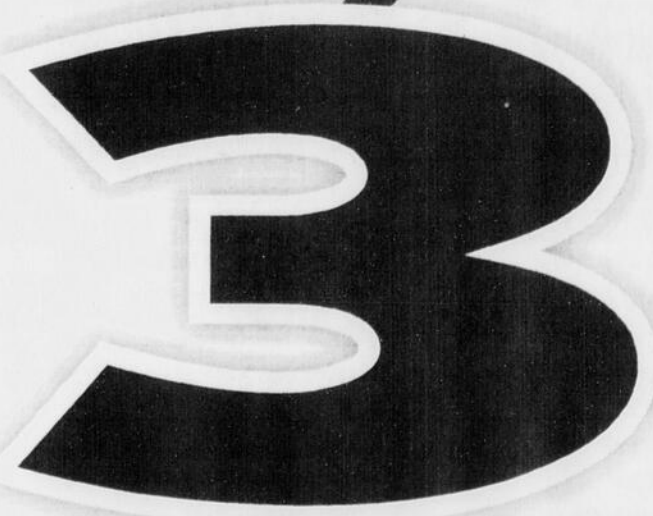
Decor De Distinction

4756, boul. Bourque
ROCK FOREST
821-4242

FABRICVILLE

www.fabricville.com

Ménage à



(Ce n'est pas ce que vous croyez!!!)

Achetez 1 mètre et

au prix cour.

PARTEZ AVEC UN(E)

COUPLE EN PLUS GRATUITS!

des millions de mètres de tissus MODE

des milliers de mètres de tissus à DRAPERIES en magasin

50, RUE BURLINGTON
PLACE BROUILLARD (coin King) SHERBROOKE

821-2150

Le policier de la SQ reste incarcéré

L'enquête en vue d'une remise en liberté provisoire n'est pas terminée

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

L'enquête sur remise en liberté provisoire d'un policier de la SQ, inculpé d'abus sexuels sur une personne de moins de 14 ans et d'infractions relatives à des armes à feu, a débuté hier devant le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Cette enquête est frappée d'une ordonnance de non-publication de la preuve dans cette procédure, obtenue par le défendeur Thomas Walsh.

Le procureur André Campagna s'était opposé à l'élargissement du prévenu âgé de 42 ans qui se trouvait déjà sous le coup d'une suspension en attendant son procès pour des voies de fait.

Le procureur Joëlle Saint-Germain a pris la relève dans cette cause parce que le bureau des procureurs fait appel à un procureur de l'extérieur pour les poursuites impliquant des policiers du district.

L'enquête de l'inculpé se poursuivra demain. On ne publie pas le nom de cet individu en marge d'une ordonnance pour empêcher l'identification et sauvegarder l'intérêt de la personne mineure affectée par cette affaire.

Armes à feu

Le prévenu fait face à trois chefs d'abus sexuels et trois autres chefs relatifs à des armes à feu.

Il est inculpé d'agression sexuelle, contacts et incitation à des contacts sexuels entre le 1er sep-

tembre et le 18 janvier ainsi que possession d'une arme à autorisation restreinte chargée, sans être titulaire d'un permis et d'un certificat, occupation

d'un véhicule où se trouvait un revolver .22 chargé de neuf cartouches, et entreposage non réglementaire de 11 armes de chasse le 25 janvier.

Libéré en attendant d'être jugé pour délit de fuite

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

Inculpé de délit de fuite en marge d'un accident ayant causé des blessures à une fillette de huit ans et de conduite d'un véhicule malgré une interdiction, Léonard Robert Thompson, âgé de 68 ans, a pu recouvrer sa liberté sous conditions pendant les procédures.

Il avait été ramené hier devant le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, à Sherbrooke, pour son enquête sur cautionnement.

Représenté par Me Philippe Gilbert, Thompson a été élargi sur un engagement, garanti par un dépôt de 500 \$, de garder la paix, ne pas consommer d'alcool et de se rendre dans les endroits en vendant ainsi que de ne pas conduire de véhicule à moteur. Ces conditions avaient été soumises à l'appréciation du tribunal par le procureur Karine Frenette.

Thompson devra revenir au palais de justice le 28 mars pour la suite des procédures.

La fillette avait été blessée dans un accident survenu à l'intersection des rues Kingston et Raoul-Brunault, vers 11 h 50 le 28 janvier.

«Je me sens harcelé!»

Un homme d'affaires en a ras le bol de la CCQ

Denis Dufresne
DEAUVILLE

À chaque fois que Louis Hamel, un propriétaire immobilier de Deauville, prend un marteau ou un pinceau, il a l'impression d'avoir un inspecteur de la Commission de la construction Québec (CCQ) derrière le dos...

«Je me sens harcelé; je trouve ça injuste! Je possède des immeubles depuis 1984 et j'ai toujours tout fait moi-même, mais là on me dit que je n'ai plus le droit!» lance l'homme d'affaires, qui affirme avoir la CCQ sur le dos depuis trois ans.

«À chaque fois que j'entreprends des travaux, ils rappliquent. Et maintenant, je suis obligé de les avertir pour qu'ils puissent venir vérifier si les gens ont leurs cartes de compétence», ajoute M. Hamel, qui a actuellement deux dossiers pendents à la CCQ.

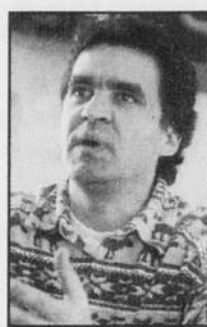
Dans le premier cas, il affirme qu'un inspecteur s'est présenté à une maison unifamiliale, qu'il offre en location, pour interdire à son frère d'y effectuer des travaux de peinture.

«Une autre fois, un ouvrier m'a construit une galerie et y a installé un tapis-gazon. L'inspecteur est venu et lui a dit qu'il n'avait pas le droit de faire ça, mais il ne m'a pas sanctionné», ajoute M. Hamel.

Dans l'autre cas, toutefois, la CCQ a découvert qu'un employé de M. Hamel possédait une carte de compétence périmée, alors qu'il effectuait des travaux de rénovation dans un autre de ses immeubles.

«La plupart des gens effectuent leurs propres rénovations et selon moi c'est de la protection! Je n'en veux pas aux gars de la construction, mais moi je ne fais qu'essayer de gagner ma vie et je veux seulement qu'on me laisse faire mes affaires», fait-il valoir.

Et selon lui, il faut faire la différence entre un propriétaire qui reçoit l'aide de son frère pour des travaux de peinture et le travail au noir.



Louis Hamel

«Les commerces étaient à moi, tout comme la bâtisse et le terrain, mais on m'a dit que parce que c'était commercial je ne pouvais le faire moi-même, que le bénévolat n'existe pas en construction», s'insurge M. Hamel.

«À chaque visite, l'inspecteur me citait toujours un numéro d'article de la loi, mais sans me dire ce que je faisais de pas correct!» affirme l'homme d'affaires, qui reconnaît s'être impatienté à la suite de l'une des nombreuses visites de l'inspecteur de la CCQ.

«Un jour, je l'ai poussé vers son auto. Je me suis retrouvé avec une poursuite pour voie de faits. La police a enquêté et j'ai été blanchi», dit-il.

Encore aujourd'hui, M. Hamel dit avoir de la difficulté à accepter que «si c'est commercial ou locatif, je n'ai pas le droit de faire les travaux moi-même et je dois embaucher de gens avec des cartes».

Des règles précises

Le bureau régional de la Commission de la construction du Québec a référé La Tribune au bureau de Montréal, où on réfute toute forme de harcèlement envers l'homme d'affaires.

Le porte-parole de l'organisme, Michel Gailoux, reconnaît que les règles peuvent sembler sévères, mais souligne qu'elles visent au respect des normes de construction et à garantir la qualité de la main-d'œuvre en vertu de la loi R-20 (Relations de travail, formation professionnelle et gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction).

«Toute construction neuve ou travail de rénovation dans les secteurs commercial, industriel et institutionnel est assujettie à la réglementation», dit-il.

«C'est sûr que c'est fâcheux de se faire dire qu'on n'a pas le droit de faire certains travaux, mais le mot «harcèlement» est exagéré. On veut que les immeubles soient construits selon les normes et, pour le bien de l'industrie, s'assurer que la main-d'œuvre qualifiée puisse travailler», explique M. Gailoux.

«C'est sûr que l'entrepreneur qui veut gérer ses affaires peut trouver ça lourd, mais la politique de la CCQ n'est pas de harceler les gens, mais plutôt de faire respecter les lois», répond M. Gailoux.

Premiers démêlés

Les premiers démêlés entre M. Hamel et la CCQ remontent à il y a environ trois ans, alors qu'il avait entrepris des travaux pour jumeler deux immeubles commerciaux qu'il possède sur un même terrain à Deauville.

LE TRAIN PASTORAL

En compagnie de Donald Thompson à la célébration eucharistique, accompagné au chant par Claire Jolicoeur.

«Le TRAIN PASTORAL fait son effet»

La Tribune 20 janvier 2002



Faites vite il ne reste que 14 places



DIMANCHE 3 FÉVRIER

- Départ de Sherbrooke à 13 h 30
- Retour à Sherbrooke à 16 h 30
44\$ taxes incluses 25\$ (enfants)

SUR RÉSERVATION SEULEMENT



(819) 832-2221



TRADITION EUROPÉENNE ET PRIX INCROYABLEMENT CANADIEN

0,8% FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 48 MOIS

3-PORTES LANOS S 2002

Consommation d'essence - 5,9 L/100 km (48 milles/gallon) sur l'autoroute

- Direction assistée
- Deux coussins gonflables
- Traine stéréo AM/FM/lecteur de cassettes Sony avec 4 haut-parleurs
- Lave-glace et essuie-glace de lunette
- Banquette arrière rabattable 60-40
- Boîte 5 rapports
- Tapis protégé-noquette
- Plein d'essence
- Et plus encore...



OU PRIX AU COMPTANT LE PLUS BAS AU CANADA

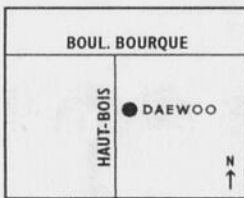
11 695 \$

Aubaines remarquables sur les autres modèles 2002 et les véhicules 2001 qui restent. Financement pour aussi peu que 0% ou prix au comptant incroyables.

Tous les modèles offrent la garantie du groupe motopropulseur 5 ans/100 000 km et l'assistance-dépannage 3 ans (kilométrage illimité).

COMPOSEZ LE NUMÉRO SANS FRAIS 1 877 290-3500 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE CONCESSIONNAIRE DAEWOO LE PLUS PROCHE OU VISITEZ NOTRE SITE WWW.DAEWOOAUTO.CA

Daewoo Sherbrooke
969, rue Haut-Bois
Rock Forest (819) 563-0003



DAEWOO
Au delà de vos attentes

NE PAYEZ RIEN AVANT 6 MOIS* !

LA CENTRALE INFORMATIQUE

Intel Pentium IV 1.7Ghz + fan
Carte Mère ECS L4S5MG DDR
256MB DDR 266Mhz
Disque dur 60.4Gb 5400RPM
Carte de son 3D PnP + Haut parleurs 100W
Carte Video 3D 64-bit 64Mb (Share)
Boitier Moyenne Tour Deluxe ATX 300w
Graveur de CD LG 16X 10X 40X !

\$939 32.99\$/Mois*
Carte resau, Clavier & Souris inclus

AMD Duron 1000MHZ
Amd Duron 1000 Mhz + fan
Carte Mère ECS K7SEM266
128MB SDRAM PC133Mhz
Maxtor Diamondmax 20Gb 5400rpm
Lecteur CD-ROM 52X
Carte de son 3D PnP
Haut-parleurs 100w
Carte vidéo 64-bit 64Mb (Share)
Boitier Moyenne Tour Deluxe ATX

AMD Duron 1000MHZ
Amd Duron 1000 Mhz + fan
Carte Mère ECS K7S5A
256MB DDR 266Mhz
Maxtor Diamondmax+ 20Gb 7200rpm
Lecteur CD-ROM 52X
Guillemot Maxi Sound Muse
Haut-parleurs 100w
nVidia Geforce2 Mx200 64Mb
Boitier Moyenne Tour Deluxe ATX

Intel Celeron 1Ghz
Intel Celeron 1Ghz + fan
Carte Mère ASUS CUSL2
128MB SDRAM PC133Mhz
Maxtor Diamondmax 20Gb 5400rpm
Lecteur CD-ROM 52X
Aureal Vortex SQ1500
Haut-parleurs 100w
Carte vidéo intel i815 64-bit
Boitier Moyenne Tour Deluxe ATX

\$489 15.76\$/ Mois* \$649 22.76\$/ Mois* \$519 16.75\$/ Mois*

OPTION: Avec ces systèmes Moniteur 17" .27dpi + \$195 Samsung 17" 750S .24dpi + \$235 Moniteur 19" + \$305

Venez en magasin ou visitez notre site web www.shoplci.com - livraison gratuite pour tout achat de 500\$ et plus*

<p>VOLANT NASCAR CHARGER 29\$</p> <p>MANETTE TOPGUN AFTERBURNER 45\$</p> <p>THRUSTMASTER</p>	<p>Cartes vidéo</p> <p>Guillemot Maxi Gamer Xentor 16Mb AGP \$39 Guillemot Maxi Gamer Cougar VE 32Mb \$69 Guillemot 3D Prophet II MX 32Mb tvout \$75 Guillemot 3D Prophet DDR DVI 32Mb \$89 Hercules 3D Prophet 4500 64Mb AGP \$109 Hercules Geforce2 Ti 64Mb TV out \$209 Hercules Geforce3 Ti 200 64Mb TV out \$319</p>	<p>Processeur Retail</p> <p>ATHLON XP RETAIL 1700+ \$246 ATHLON XP RETAIL 1800+ \$289 ATHLON XP RETAIL 1900+ \$389</p>
<p>Disques durs</p> <p>Maxtor DiamondMax 20Gb 5400RPM \$113 Maxtor DiamondMax 40Gb 5400RPM \$130 Maxtor DiamondMax 61Gb 5400RPM \$163 Maxtor DiamondMax+20Gb 7200RPM \$125 Maxtor DiamondMax+40Gb 7200RPM \$155 Maxtor DiamondMax+60Gb 7200RPM \$197 Maxtor DiamondMax+80Gb 7200RPM \$257</p>	<p>Carte de son</p> <p>Aureal Vortex Sq1500 \$19 Creative Labs Sblaster 5.1 oem \$55 Guillemot Maxi Sound Muse \$19 Guillemot Maxi Sound Fortissimo \$29 Hercules Game Theater XP \$179 Guillemot Maxi Studio IS15 \$259</p>	<p>Graveurs de CD / DVD</p> <p>Graveur TEAC 24X/10X/40X \$150 Graveur LG 16X/10X/40X \$123 Graveur LG 24X/10X/40X \$142 Graveur Plextor 16X/10X/40X \$219 Graveur Plextor 24X/10X/40X \$259 Graveur Liteon 24X/10X/40X \$140 Graveur Liteon 32X/10X/40X \$199 Graveur ASUS 16X/10X/40X \$125 Graveur Mitsumi 16X/12X/40X \$139 Graveur DVD Pioneer DVR-A03 \$699</p>

Clavier & Souris LG sans fil \$69 Microphone digital Jamit \$9.95 Tablette Graphique JamStudio \$59 Camera Digitale JamCam \$69 Lecteur MP3 Jamp3 \$49

Magasinez en ligne sur notre site web: WWW.SHOPLCI.COM

MONTREAL 2460 Ste-Catherine Est. (514) 598-1002
QUEBEC 2022 Lavoisier #196 (418) 681-1002
LAVAL 331 St-Martin Ouest (450) 667-1002
ST-EUSTACHE 148 25eme avenue (450) 491-2229
ST-LAURENT 8575 Boul. St-Laurent (514) 389-0005
SHERBROOKE 2655 King Ouest #115 (819) 348-2226
BROSSARD 2152 Boul. Lapinière (450) 926-1089
FRANCHISES DISPONIBLES

ShopLci.com
LA CENTRALE INFORMATIQUE
Partout au Québec 1-866-SHOP-411
* Prix Excmpte (Paiement Argent Interact Seul.)

Tous les prix sont sujets à changement sans préavis. Prix Aeres Rabais en Arent. Cash / Interact Seulement. Tous les produits sont OEM. Photo non Exact

Le d.g. Bédard quittera Magnola en 2003

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Le vice-président et directeur général de Métallurgie Magnola, Michel Bédard, prendra sa retraite en mars 2003, après 30 ans de service pour Noranda, annonce la direction de la compagnie.

M. Bédard, en poste depuis 1998, a annoncé sa décision aux employés il y a quelques jours, soulignant qu'il entend réduire progressivement ses activités au cours de la prochaine année, alors qu'il sera responsable du développement des affaires avec les clients et partenaires de l'usine.

Il quittera ses fonctions actuelles dès vendredi. L'actuel vice-président et directeur de la mise en marche de l'usine



Michel Bédard

de magnésium de Danville, Mike Agnew, lui succède. «J'ai annoncé que je prendrai ma retraite en février 2003, à 55 ans, après environ 30 ans de services pour Noranda. C'est ce que j'ai toujours voulu faire à cet âge et je suis très content de pouvoir le faire», indique M. Bédard, dans une note de service acheminée aux employés.

«L'année qui vient me permettra de faire une transition harmonieuse. Je réduirai ma semaine de travail de façon progressive. Je m'occuperai de plusieurs dossiers spécifiques reliés au développement des affaires avec nos clients et nos partenaires pour assurer la rentabilité de l'entreprise. (...)», ajoute M. Bédard, un dirigeant très apprécié par le personnel de l'usine.

Détenteur d'une maîtrise en chimie de l'Université de Sherbrooke, Michel Bédard a œuvré près de 20 ans pour la compagnie Noranda à Rouyn, où il a occupé plusieurs fonctions, dont celle de vice-président et directeur d'usine.

Il a pris la direction de Magnola en janvier 1998 et assuré le démarrage de cette usine de production de magnésium à partir de résidus d'amiante.

L'entreprise de 350 employés doit atteindre sa pleine capacité de production - entre 50 000 et 55 000 tonnes par année - en 2003.

«L'équipe de Magnola en place est très forte et nous

avons tous les éléments pour réussir notre défi. Je continuerai au cours de la prochaine année à vous supporter à travers mes nouvelles activités et à fournir mon appui total à mon remplaçant Mike Agnew», mentionne en outre M. Bédard.

Les traverses de VTT plus rares

Claude Plante
cplante@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les règles ont changé depuis le 1er janvier dans la région sherbrookoise en ce qui concerne quelques traverses de quads (VTT) sur des voies publiques. Certains l'ont appris à leurs dépens.

C'est notamment le cas sur le viaduc de la route 220 enjambant l'autoroute 10/55 à la hauteur de Saint-Élie-d'Orford, où seules les motoneiges ont maintenant accès, confirme André Lemire, porte-parole du Service de police de la Ville de Sherbrooke (SPVS).

Depuis quelques jours, une pancarte annonce l'interdiction et quelques quadistes se sont fait coller un billet d'infraction.

«Nous avons une entente de deux ans avec les clubs de VTT pour les laisser circuler. Cette entente a pris fin le 1er janvier dernier. Les directions de club ont été avisées. Il y a eu une rencontre deux semaines avant la fin. Tout le monde est supposé être au courant», dit-il.

«Il y a plusieurs endroits où les VTT ne peuvent plus passer, mais le viaduc de Saint-Élie est plus problématique, explique M. Lemire. Notre but n'est pas de beurrer personne.»

Cette nouvelle disposition n'a aucun rapport avec la fusion survenue depuis le début du mois à Sherbrooke.

Les motoneigistes peuvent continuer d'emprunter le viaduc en question, puisque leur passage est plus sécuritaire, compte tenu du circuit emprunté.

Les autorités demandent aux clubs de quadistes de retirer les panneaux de signalisation amenant leurs membres à emprunter les traverses devenues illégales, mentionne André Lemire.

En bref

Fête d'hiver à la Base de plein air de Rock Forest

SHERBROOKE - La Base de plein air André Nadeau, située chemin Blanchette, à Rock Forest, invite toute la population sherbrookoise à participer à sa Fête d'hiver.

Échelonnée sur les fins de semaines des 2 et 3, 9 et 10 et 16 et 17 février, la Fête d'hiver donnera lieu à de multiples activités familiales telles que chasse aux trésors, réalisation de monuments de neige, compétitions sur glace, construction de forts, réalisation de sculptures de neige en plus de la glissade sur tubes, du ski de fond, de la promenade en traîneau, de la raquette et du patin.

Pour participer à ces trois week-ends de festivités, les Sherbrookoises doivent se procurer un macaron au prix de 5 \$ pour les jeunes de 14 à 17 ans, 7 \$ pour les adultes ou de 10 \$ pour une famille comprenant deux adultes et tous les enfants âgés de moins de 14 ans. Il faut noter que ce macaron sera aussi valide pour toute la saison hivernale.

Course au mont Bellevue

SHERBROOKE - C'est ce dimanche que se tiendra la course annuelle des jeunes au mont Bellevue.

Organisée par la patrouille et l'école de ski du mont Bellevue, cette course annuelle se fait en ski ou en surf des neiges. Pour 2 \$, les jeunes de 4 à 15 ans auront droit à la remontée mécanique, à un goûter et, bien sûr, des prix et des trophées seront remis aux gagnants.

L'inscription pour cette activité se fait à la billetterie du mont Bellevue jusqu'à ce samedi 2 février, à midi. Il faut faire vite car le nombre d'inscriptions est limité à 125.

UNE APPROCHE PERSONNALISÉE

- Des repas complets, équilibrés où vous manger à votre faim sans compter les calories.
- Vous apprenez à connaître les aliments qui conviennent le mieux à votre métabolisme.
- L'approche vous permet de conserver un mode de vie normal.
- Vous obtenez un regain d'énergie et une meilleure santé tout en perdant du poids.



Thérèse Lasselle
Conseillère N.D.



BIOLOGNE

AUBAINES DE JANVIER !



Maxtor®
DISQUE DUR 5400
RÉGIME-MOTEUR 40 Go

Notre prix Rabais instantané 169,98 -20,00

Prix après rabais **149⁹⁸**

466026 Code du bon : 975190000000000

SONY.
DISQUES INSCRIPTIBLES MINCES

• 80 minutes
13⁴⁵ PAQ. 10

362121



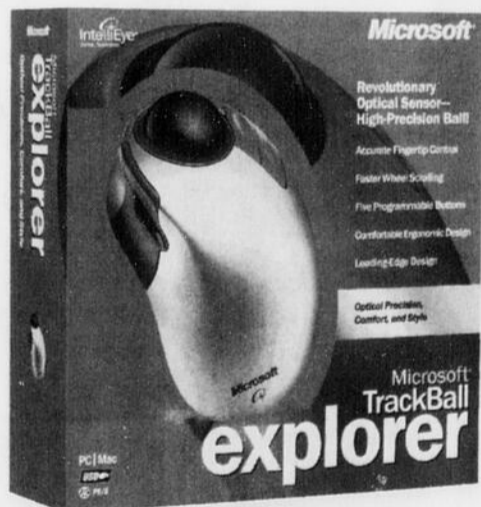
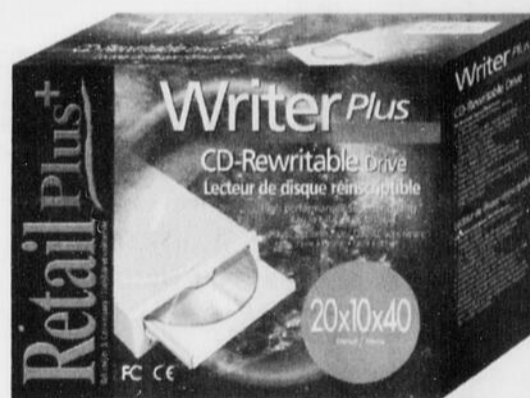
UNITÉ CDRW 20X

• Interne

• Vitesse 20 x 10 x 40 x

149⁹⁵

477298



Microsoft
TRACKBALL EXPLORER

- Le premier dispositif de pointage avec la technologie optique IntelliEye
- Conçu pour le confort
- Navigation facile

Notre prix Rabais postal 79,95 -30,00

Prix après rabais **49⁹⁵**

461163

D-Link Air SOLUTIONS POUR RÉSEAU SANS FIL

Il est plus facile que jamais d'installer un réseau sans fil. Partagez des données, des fichiers, des lecteurs, des imprimantes et bien plus sans avoir de fils !

D-Link Air

CARTE RÉSEAU SANS FIL DWL-650 11 Mbps PCMCIA

- Portée : 100 m (à l'intérieur), 300 m (à l'extérieur)
- Autoconfiguration
- Chiffrement WEP 128 bits

164⁸⁵

479331



D-Link Air

ROUTEUR SANS FIL DI-713P

- Point d'accès répondant à la norme IEEE 802.11b
- Interrupteur Ethernet 10/100 à 3 ports
- Routeur/pare-feu matériel

349⁸²

479330



Valable jusqu'au 6 février ou jusqu'à épuisement des stocks. Les articles ne sont pas tous disponibles par livraison ou par commande en ligne.

SHERBROOKE 3325, boul. Portland

HEURES D'OUVERTURE Lun. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h

VICTORIAVILLE 1111, boul. Jutras Est

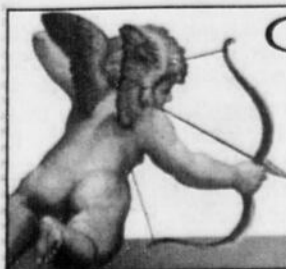
HEURES D'OUVERTURE Lun. au mar. : 8 h à 18 h Mer. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 9 h à 17 h

BUREAU EN GROS

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

www.bureauengros.com

62726



Cupidon

cyberpresse.ca

CHAQUE MINUTE COMPTE
www.cyberpresse.ca/st-valentin

EST DE RETOUR SUR CYBERPRESSE

Consultez notre section spéciale St-Valentin et participez au concours

En collaboration avec

LA DINSONNIÈRE
www.lapinsonniere.com

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Les priorités aux bonnes places

Ce n'est pas parce que des candidats à une élection municipale ont tantôt eu des différends qu'ils ne pourront jamais s'entendre sur certains nombre de points. En ce sens, la première véritable rencontre de travail tenue entre les nouveaux administrateurs de la Ville de Sherbrooke apparaît positive et prometteuse à plus d'un point de vue.

Que les élus en soient venus à un accord sur les priorités que se donne le nouveau conseil de ville va de soi. Après tout, aucun élu municipal ne voudrait envoyer le signal que le nouveau conseil est déchiré à l'aube d'un mandat tellement significatif. Ce que l'on ne sait pas par contre, c'est s'il a fallu beaucoup de tordeur de bras avant que tout le monde se rallie...

Cela n'empêche toutefois pas de souscrire aux priorités que se sont données le maire Jean Perrault et les conseillers municipaux. Logiquement, les

administrateurs ne pouvaient se permettre de rêver à des projets grandioses sans d'abord se soucier de bien attacher les amarres de la nouvelle ville. Ce n'est pas parce que la nouvelle Sherbrooke a commencé à exister le premier janvier 2002 que toute la problématique d'intégration est réglée pour autant. Or, que l'adoption d'un nouveau schéma d'aménagement urbain apparaisse dans le premier tiers des orientations du conseil municipal constitue une bonne chose. Qu'il suffise de faire écho aux propos entendus dans la rue et on se rend vite compte que la nouvelle population qui compose Sherbrooke se préoccupe de questions très primaires.

Il a toujours été du ressort des administrateurs publics d'exercer un contrôle strict des dépenses. Cette responsabilité devient encore plus lourde de sens maintenant que l'appareil municipal a pris de nouvelles proportions. Les élus doivent dès maintenant se prémunir contre une tentation légitime qui



Michel MORIN

consisterait à accélérer le programme des dépenses, compte tenu de l'élargissement de l'assiette fiscale. Ce serait là une grave erreur à commettre. Déjà, il y a le fait que les nouvelles normes environnementales pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles com-

manderont des dépenses très importantes. Tellement que la capacité d'emprunt de Sherbrooke sera poussée à son paroxysme. Inutile de palabrer sur la pertinence de LA priorité: contrôler l'endettement de la nouvelle ville.

Surveiller de près la progression de l'endettement de Sherbrooke ne doit pas se traduire par une complète asphyxie de la vie municipale. Comme cela a été démontré il y a quelques jours, les administrateurs ne doivent pas lésiner sur la sécurité publique. En dépensant 900 000 \$ pour améliorer les télécommunications, les élus ont déjà démontré que l'amélioration de la sécurité publique sous toutes ses formes revêtait un caractère important.

En clair, le conseil municipal voit juste en ne subordonnant pas la réalisation de grands projets à la gestion des affaires courantes. Ce n'est pas parce que le projet Sherbrooke Cité des Rivières n'apparaît pas au sommet des priorités qu'il faut en déduire que les élus ne s'en soucieront pas. Certes, ce

projet est porteur d'avenir. Mais comme tout le monde s'entend sur la pertinence d'étirer sa réalisation dans le temps, il aurait été inconvenant pour le conseil de le hisser au sommet des priorités.

Par contre, et c'est là que le démarrage des banlieues a, semble-t-il, porté fruit, le développement du parc biomédical trône en plein centre des sept objectifs prioritaires. C'est donc dire que trois objectifs ont préséance sur le parc biomédical et que les trois autres lui cèdent le pas, dont Sherbrooke Cité des Rivières.

Tout cela peut paraître banal. Mais pour peu qu'on y regarde de près, on doit se rendre à l'évidence que les anciennes municipalités de la banlieue sherbrookoise sont parvenues à se faire entendre dans l'établissement des priorités de la nouvelle ville. Ce n'est pas exactement ce qu'on peut qualifier de gestion dictatoriale.

La paille et la poutre

Après lecture des deux articles parus dans *La Tribune* concernant une personne ayant piégé un écureuil gris dans l'ouest de Sherbrooke, j'aimerais exprimer ces commentaires.

La Société protectrice des animaux de l'Estrie (SPAÉ) dit piéger ces animaux vivants et les transporter à environ dix kilomètres du lieu de capture. Comme 90 % du territoire de l'Estrie est constitué de propriétés privées, si vous déportez des animaux, savez-vous où et chez qui vous le faites? Avez-vous obtenu la permission du propriétaire? Même si le terrain paraît vacant ou boisé, il appartient à quelqu'un et rien ne vous garantit que cette bête n'indisposera personne à cet endroit.

Par exemple ces petits rongeurs gris qui font beaucoup de dommages aux tubulures des érablières, les marmottes qui font leur tanière au milieu d'un champ de trèfle avec un moticule de terre qui brise la machinerie agricole lors de la coupe ou qui se régale dans les jardins, les rats laveurs qui mangent le maïs ou qui tuent des poules en s'introduisant dans les bâtiments, les mouffettes qui font des trous et qui ne sentent pas meilleur parce qu'elles sont à l'extérieur de votre ville, etc.

Le piégeage fait selon les règles est un bon moyen de contrôler les espèces quelles qu'elles soient. On ne fera pas

un débat philosophique sur toutes les interventions humaines pour contrôler certaines espèces animales. D'ailleurs, la SPAÉ n'a-t-elle pas à poser certaines actions (lire euthanasie de chiens, chats et autres) au nom également du contrôle. Combien de bêtes sauvages meurent chaque jour des conséquences indirectes des usines servant à produire la moulée vendue pour les «beaux» petits animaux domestiques? Lorsqu'on nourrit un animal sauvage, qu'il s'agisse d'un écureuil, d'un raton, d'un cerf, d'un canard ou d'oiseaux, n'est-ce pas là une intrusion dans le cycle naturel?

Encore une fois, on voit la paille dans l'oeil de son voisin mais pas la poutre dans le sien!

Luc Bergeron

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?

redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

La Ville
 doit
 gonfler
 sa dette



patlaramee@sympatico.ca

Document

Un drapeau à arborer fièrement

NDLR: La Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke soulignait la semaine dernière le 4e anniversaire de la proclamation du Jour du drapeau. L'invité d'honneur était alors Bruno-Marie Béchard, recteur de l'Université de Sherbrooke. La Tribune reproduit ici l'allocution qu'il a prononcée lors de cette cérémonie.

Monsieur le Directeur général,
 Madame la Présidente,
 Monsieur le Député,
 Distingués invités et invités,
 Mesdames, Messieurs,

C'est avec profonde émotion que j'accepte aujourd'hui l'honneur que vous me faites de recevoir le drapeau du Québec.

Ce geste hautement symbolique revêt beaucoup de sens à mes yeux. D'une part, parce que c'est la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke qui est à l'origine du Jour du Drapeau que l'on célèbre aujourd'hui. D'autre part, l'honneur que vous me faites coïncide avec le centième anniversaire du fleurdelisé qui est à l'origine du drapeau du Québec.

Cette coïncidence des temps et des lieux vient donc renchérir l'importance de l'événement qui fait vibrer une corde très sensible. Depuis mon tout jeune âge, j'accorde beaucoup d'importance et je m'identifie très intimement au drapeau du Québec. Tout petit, on m'a appris que lorsqu'on arbore le drapeau du Québec, qu'on l'accroche derrière un sac à dos, qu'on le fait flotter au vent ou qu'on le colle sur une automobile, on affiche alors son amour du Québec et sa fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. Ainsi, chaque fois que je le vois le drapeau du Québec, je suis interpellé directement.

J'ai donc toujours accordé à notre drapeau une grande valeur sentimentale, qui s'est d'ailleurs accrue au cours des dernières années. En effet, le drapeau du Québec qui était à l'origine chargé de symbolique politique, est devenu et devient de plus en plus, c'est frappant, le drapeau de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, peu importe les orientations politiques et les origines ethniques. Je pense entre



Le recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchard, a reçu le fleurdelisé des mains de Micheline Dupuis, présidente du conseil diocésain, et Marcel Bureau, directeur général.

autres à nos concitoyens québécois dont les ancêtres sont établis ici depuis très longtemps (je pense aux autochtones), ou depuis très peu de temps (c'est-à-dire aux immigrantes et immigrants qui viennent enrichir notre peuple). Pour moi, c'est très très clair, le drapeau du Québec identifie toutes ces personnes, et c'est la force du drapeau du Québec que toutes ces personnes se reconnaissent dans notre emblème national.

Vous savez, les Québécois s'identifient à différents degrés à deux drapeaux que vous arborez d'ailleurs ici, le drapeau du Canada et le drapeau du Québec, mais de façon différente, je crois. Le drapeau du Canada est partagé avec les autres provinces, c'est en quelque sorte notre nom de famille. Le drapeau du Québec est beaucoup plus intime, un peu comme notre prénom. Ainsi, d'être interpellé aujourd'hui par mon prénom, ça me touche tout particulièrement. Et quand on porte un prénom comme Bruno-Marie (depuis 37 ans que j'en cherche d'autres partout au monde sans jamais en trouver), être interpellé par mon prénom, c'est vraiment très très intime.

Dernière touche bien personnelle par rapport à la signification qu'on accorde au drapeau du Québec: la cravate que je porte aujourd'hui. J'ai trouvé cette cravate fleurdelisée en France, dans un château en Loire, et je suis tombé en amour avec elle quand je l'ai vue. Mais depuis que je l'ai achetée, il y a plusieurs années, je pense que je ne l'ai jamais portée, de peur que les gens y voient un affichage politique. Eh bien, en célébrant ensemble le Jour du Drapeau, vous me fournissez l'occasion que je puisse porter fièrement cette cravate fleurdelisée, tout aussi rassembleuse que notre drapeau du Québec pour toute la population du Québec.

Je voudrais profiter de l'occasion pour souligner quelques réalisations importantes de la Société Saint-Jean-Baptiste.

D'abord on doit aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste la diffusion et la promotion du fleurdelisé durant près d'un demi-siècle avant son adoption officielle par le gouvernement du Québec.

C'est la SSJB du diocèse de Sher-

brooke qui a demandé que le drapeau soit arboré en permanence sur tous les édifices du gouvernement du Québec, de même que sur tous les établissements d'enseignement, ce qui a été accordé en 1967 sous Daniel Johnson. Quelque vingt ans plus tard, sous Lucien Bouchard, le gouvernement du Québec acquiesçait à une autre demande de la SSJB de Sherbrooke en proclamant le 21 janvier, Journée annuelle du drapeau québécois.

Nous comprenons pourquoi la SSJB de Sherbrooke tient à commémorer l'anniversaire de son adoption comme emblème du Québec, et je suis donc très touché que vous m'avez choisi à titre d'invité d'honneur, dans cette suite de personnalités fort estimables que vous avez honorées de la même façon au cours des dernières années.

Comme je le soulignais plus tôt, j'ai appris que le fleurdelisé a en réalité 100 ans. C'est l'abbé Elphège Filiatrault, alors curé de Saint-Jude, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, donc dans une région cousine, qui a proposé dès 1902 que notre drapeau consiste en une croix blanche sur un champ bleu avec quatre fleurs de lys blanches pointées vers le centre. Il expliquait son choix en se référant à l'étendard de Carillon qui perpétuait le souvenir des glorieux combats du passé. En 1934, le «drapeau de Carillon» est devenu officiellement le «fleurdelisé».

Et c'est le 21 janvier 1948, à trois heures quinze de l'après-midi, que le fleurdelisé était hissé sur la tour centrale du Parlement du Québec, pendant qu'en Chambre, le Premier ministre Duplessis en annonçait le choix par arrêté ministériel comme drapeau officiel, mais avec le changement suivant: les fleurs de lys, au lieu d'être pointées vers le centre, seraient désormais redressées, à la verticale «pour qu'elles se dirigent droit vers le ciel, afin de bien indiquer la valeur de nos traditions et la force de nos convictions».

La SSJB est donc une institution vénérable, un modèle dans la société de ténacité, comme en témoigne son directeur en poste depuis 47 ans. La SSJB a oeuvré à l'échelle locale, régionale et nationale dans des secteurs aus-

si variés que l'économie, l'éducation, les arts, la toponymie, la langue et la religion.

Il faut donc louer la SSJB pour avoir encouragé et soutenu nos autonomies locales. Il est logique d'agir localement puisque c'est autour d'un noyau qu'un fruit vient à maturité. Ainsi, la SSJB a des assises importantes dans la région. Au fil des ans, elle a développé différentes façons de rendre hommage à des personnalités méritantes, notamment par l'attribution de huit prix annuels qui couvrent tous les domaines d'activité.

La présence de la SSJB dans le milieu sherbrookoïse s'est traduite notamment en 1952 lorsque son Congrès diocésain a proposé aux autorités d'étudier la possibilité de créer une université à Sherbrooke. Un jeune conseiller de la Société à l'époque rappelle qu'il faisait rire de lui, le lendemain, lorsque *La Tribune* a diffusé l'idée au public. Eh bien, deux ans plus tard, l'annonce officielle de la création de l'Université de Sherbrooke vous donnait raison, Monsieur Bureau.

À travers moi, c'est toute la communauté universitaire de Sherbrooke que votre geste honore aujourd'hui. La région a toutes les raisons d'être fière de son Université, qui est elle-même issue de la mobilisation des forces du milieu et d'une idée qui provient de la SSJB. Qui aurait cru en 1954 que l'université naissante allait faire partie de l'élite mondiale? Aujourd'hui, la même concertation est nécessaire pour saisir la conjoncture actuelle, et propulser la nouvelle Cité universitaire de Sherbrooke vers de nouvelles frontières, au bénéfice de l'ensemble de la population. Notre succès illustre bien ce à quoi référait John F. Kennedy en disant: «Rien n'est irréalisable en ce monde si nous le faisons ensemble».

Alors merci infiniment de l'honneur que vous me faites et je souhaite que le drapeau du Québec ait non seulement longue vie, mais qu'au cours des prochaines années, grâce au travail de la SSJB, toutes les Québécoises et tous les Québécois l'arboient avec fierté et ouverture d'esprit.

Bruno-Marie Béchard



Gratots

à l'achat





 **0 %** financement à l'achat*


 **0 \$** comptant

 **0 \$** mensualité pendant 90 jours**




Tracker 2002 

TrailBlazer 2002 


Venture 2002 


Cavalier 2002 

Malibu 2002 


Alero 2002 





Sunfire 2002 

Grand Am 2002 

Century 2002 

Montana 2002 

Envoy 2002 

Rendezvous 2002 

**PONTIAC
BUICK
GMC**



Les concessionnaires GM du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit.
Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à l'achat seulement sur la plupart des véhicules neufs 2002 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement de 0 % à l'achat disponible jusqu'à 36 mois. **Conditions applicables à l'achat seulement sur la plupart des modèles neufs 2002 en stock à l'exception des modèles Cadillac, Corvette, pick-up et châssis-cabine à cabine régulière, allongée et multiplace de séries 2500 (sauf modèle C6P1/3500, Express, Savana, Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Yukon XL, Yukon XL Denali, Suburban et les camions poids moyen de séries C, T et W. Premier paiement reporté de 90 jours. GM paie les intérêts pendant 90 jours. Taux de financement de 0,9 % à l'achat disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules neufs 2002 en stock. Exclut modèles pick-up et Avalanche (3,9 % à l'achat sur 48 mois). Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. ***Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour obtenir plus de détails, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

**CHEVROLET
Oldsmobile**



Solde de 72 heures!

FUTURESHOP.ca
 Votre guide d'achat en magasin et en ligne.

La grande **PRIMEUR**

Atlantis: The Lost Empire
 de Walt Disney

Édition de collection
 aussi offerte



- Caractéristiques spéciales:
- Séquences retranchées
 - Le prologue Viking
 - Encyclopédie Disneypedia
 - Visites visuelles
 - Comment parler la langue atlantéenne... et bien plus encore!

▶▶ **23⁹⁹** DVD

Walt Disney © Disney Enterprises Inc.

6 mois **Aucun intérêt***
 sur tous les ordinateurs de table avec la nouvelle carte Future Shop!

* Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé tous les mois au taux annuel de 28,8% sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé en entier dans un délai de 6 mois à partir de la date d'achat. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Plus de détails ci-dessous.

emachines
T1115

Processeur Intel^{MD}
 Celeron^{MC} à 1 GHz

CodeWEB: 10012763/96309170

- Mémoire vive de 128 Mo SDRAM
- Disque dur de 20 Go
- CD-ROM 48x
- Modem 56 k v.90
- Windows XP édition familiale pour la maison déjà installé

Moniteur Cicero
 17 po inclus



ÉPARGNEZ 185^{\$}
 ENSEMBLE COMPLET MAINTENANT SEULEMENT
 ▶▶ **849⁹⁹**
 APRES RABAIS

1034,99 - 115^{\$} remise postale et Machine - 70^{\$} Économie d'ensemble = 849,99^{\$}
 Remise postale et Machine de: 75^{\$} US = 115^{\$} Ca environ.

TOSHIBA Satellite

Processeur Intel^{MD}
 Celeron^{MC} de 1,1 GHz

CodeWEB: 10012737

- Mémoire vive de 256 Mo
- Disque dur de 20 Go
- Combo DVD-ROM 8 x
- Affichage TFT de 14,1 po
- Windows XP Edition familiale déjà installé



▶▶ **1899⁹⁹**



ÉPARGNEZ 40^{\$}
 MAINTENANT SEULEMENT
 ▶▶ **59⁹⁹**
 APRES REMISE

Imprimante DeskjetTM 656c

- 6ppm en noir et 3 ppm en couleur
- Résolution de 600 x 600 ppp
- Ensemble de logiciels pour la famille
- Plateau d'alimentation pour 100 feuilles

656c CodeWEB: 10010020



ÉPARGNEZ 50^{\$}
 MAINTENANT SEULEMENT
 ▶▶ **149⁹⁹**
 APRES RABAIS

LG

Graveur interne 24 x 10 x 40 pour DC ré-inscriptibles

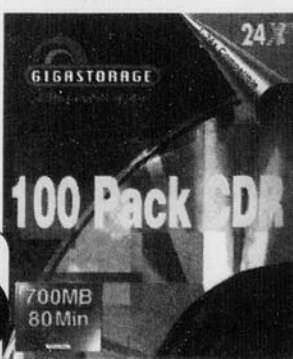
- Vitesse d'écriture 24x de réécriture 10x et de lecture de 40x
- 8 Mo de mémoire-tampon avec technologie de protection contre la perte de données • Temps d'accès aux données de 150 ms
- Garantie de 1 an CodeWEB: 10012634

GIGASTORAGE

Paquet de 100 DC enregistrables de 80 min.

- Vitesse d'écriture certifiée jusqu'à 24x
- Capacité de 80 minutes/700 Mo

ESWORKS CodeWEB: 10011595



100 Pack CD-R
 700MB 80 Min

ÉPARGNEZ 30^{\$}
 MAINTENANT SEULEMENT
 ▶▶ **49⁹⁹**

Épargnez 40^{\$} à 250^{\$}
 sur tous les ensembles de gros électroménagers



Inglis

Réfrigérateur de 16 pi. cu. à tablettes de verre

- Tablettes réglables en verre trempé
- Tiroirs fraîcheur transparents EZ-ViewSM
- Plateau transparent pour la viande
- Mini tablette dans le congélateur

IKT16230 10009249

Inglis

Cuisinière de grande valeur

- Style encastré
- Surface de cuisson basculante
- Horloge électronique
- Prise pour petits électroménagers

HE3130 10008851

▶▶ **1179⁹⁸**
 LA PAIRE

Prix et produits en vigueur du 30 janvier au 5 février 2002.

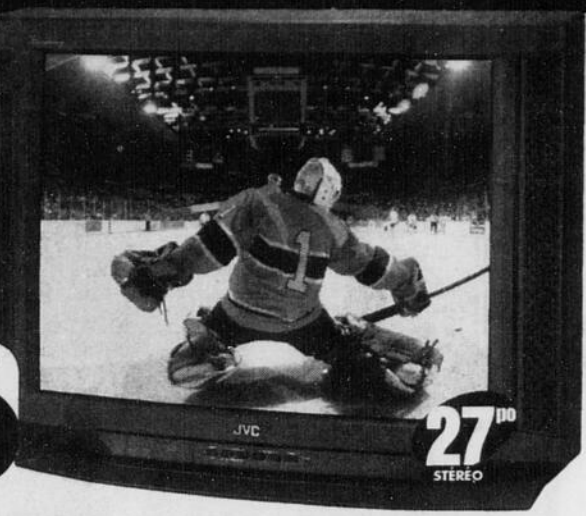
Un vaste choix de téléviseurs en solde!

JVC

Téléviseur de 27 po Série D

- Filtre en peigne numérique à 3 lignes
- Entrée vidéo à composants, S-véo et 3 entrées audio-vidéo
- Audio BBE haute définition
- Son ambiophonique

AV-27D02 CodeWEB: 10006075



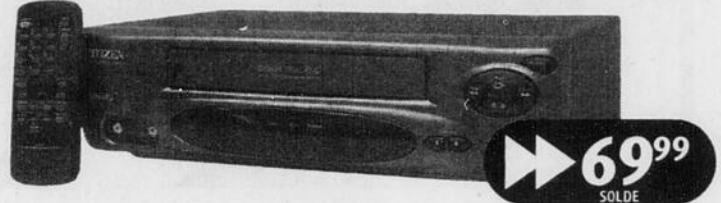
ÉPARGNEZ 30^{\$}
 MAINTENANT SEULEMENT
 ▶▶ **549⁹⁹**

CITIZEN

Magnétoscope de valeur supérieure

- Télécommande
- Entrées audio et vidéo à l'avant
- Programmation à l'écran
- Nettoyage de tête automatique

3987 CodeWEB: 01102987



▶▶ **69⁹⁹**
 SOLDE

VENTURER

Système audio complet pour cinéma maison avec lecteur DVD

- Puissance totale du système de 140 watts
- Lecteur de DVD et de DC • Comprend les 5 haut-parleurs périphériques et le haut-parleur d'extrêmes-graves
- Ambiphonie Dolby numérique

5T531AAS120 CodeWEB: 10009620



▶▶ **299⁹⁹**

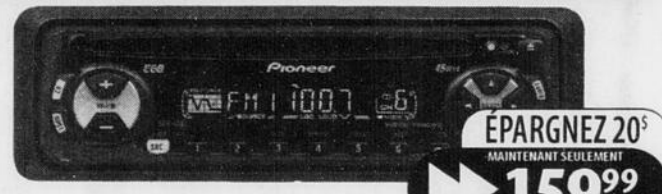
Épargnez jusqu'à 50% sur tous les appareils audio, systèmes de sécurité ou démarreurs à distance pour l'auto en liquidation

Pioneer

Radio AM/FM stéréo haute-puissance avec lecteur de DC pour l'auto

- Puissance de 4 x 45 watts • Syntonisateur Supertuner III à 24 stations préréglées
- EQ - Égalisateur paramétrique et plus!
- Sortie simple de préampli

DEH-1300 CodeWEB: 10006100



ÉPARGNEZ 20^{\$}
 MAINTENANT SEULEMENT
 ▶▶ **159⁹⁹**



SAMSUNG

Caméscope Hi-8 mm

- Viseur couleur de 2,5 po à ACL • Stabilisateur d'image
- Zoom numérique de 22-500x • Titreur intégré

SLC630 CodeWEB: 10006315

ÉPARGNEZ 100^{\$}
 MAINTENANT SEULEMENT
 ▶▶ **499⁹⁹**

Tous les micro-ondes en solde!



SAMSUNG

Four micro-ondes

- 800 watts • 0,8 pi. cu.
- 10 niveaux de puissance
- Touche de cuisson instantanée

MW830WA CodeWEB: 10007941

ÉPARGNEZ 20^{\$}
 MAINTENANT SEULEMENT
 ▶▶ **99⁹⁹**



RCA

Mini-chaîne avec platine pour 5 disques

- Haut-parleurs bidirectionnels • Graves rehaussées
- Capacité de lecture de DC enregistrables et ré-inscriptibles
- Syntoniseur AM/FM numérique

RS1286 CodeWEB: 10006473

ÉPARGNEZ 20^{\$}
 MAINTENANT SEULEMENT
 ▶▶ **159⁹⁹**



OLYMPUS

Appareil photo numérique

- 3,2 millions de pixels
- Zoom optique 3x
- Modes automatique et manuel
- Mode cinéma Quick Time

D-3020 CodeWEB: 10011557

ÉPARGNEZ 20^{\$}
 MAINTENANT SEULEMENT
 ▶▶ **729⁹⁹**

Dir Devil

Aspirateur Featherlite avec phare avant

- Puissance de nettoyage de 12 ampères
- Ensemble de 4 accessoires intégrés et compartiment
- Système de microfiltration
- Tuyau extensible et protection pour les meubles

08525 CodeWEB: 10009947

ÉPARGNEZ 30^{\$}
 MAINTENANT SEULEMENT
 ▶▶ **99⁹⁹**

FUTURESHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve



Exclusivité de Future Shop

62734

* Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Pour nos options «aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «aucun paiement, aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % après la fin de la période de promotion. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité sera débitée sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». LOCATION: ** Sur approbation du bureau de crédit de Electronic Financial Group Ltée. (EFG). Location commerciale seulement. Basée sur une durée de bail de 42 mois et une option d'achat à juste valeur marchande (JVM). Le montant total de la dette et le coût d'emprunt pour la location dépendent des taux mensuels de location fixés par EFG. Par exemple, pour une location de 10 000 \$ (plus les taxes) sur une durée de 42 mois avec paiements mensuels de 300,80 \$ (plus les taxes), le montant total à payer serait de 12 633,60 \$ (plus les taxes) avec option d'achat à juste valeur marchande de 1 000,00 \$ (plus les taxes). Le coût d'emprunt serait de 3 633,60 \$ (plus les taxes), ce qui implique un TPA de 17,16%. Les taux varient selon le montant de la location et la durée du bail. POLITIQUE PUBLICITAIRE: Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. AÉROPLAN: MDAéropplan est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néanmoins, les achats effectués avec ces derniers le peuvent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. Veuillez noter que les milles Aéroplan accumulés (comportant les milles-bonis) sur les articles retournés, échangés ou lors d'une protection de prix, seront corrigés en conséquence. INTEL: Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.